

26. Juin 1971

60 pays invités « dans la cohérence et le rajeunissement » à la **BIENNALE DE PARIS 1971**

La prochaine biennale de Paris s'ouvrira au parc floral de Paris, le 24 septembre, et sera inaugurée officiellement par le ministre des Affaires culturelles, M. Jacques Duhamel. Dans le contexte de la vie artistique française en 1971, la biennale de Paris constitue un gageur.

Il n'est pas inutile de rappeler qu'elle a été créée en 1959, par Raymond Cogniat, qu'elle a connu dès sa naissance un succès qui lui a donné un essor inattendu et lui a permis de prendre place parmi les grandes manifestations artistiques internationales.

Depuis quelques années, et surtout depuis mai 1968, les grandes manifestations artistiques internationales ont été remises en cause dans leurs objectifs et dans leur fonctionnement. La biennale de Paris a pu franchir ce cap difficile parce que, par son conception même, elle a été le rendez-vous des jeunes créateurs les plus turbulents du monde entier.

Ce n'est pas la place ici de se livrer à la critique des autres ma-

nifestations internationales, mais les organisateurs de la biennale se sont efforcés de tirer la leçon de toutes les critiques qui ont été formulées, aussi bien sur les biennales de Venise, Sao Paulo, Tokyo, etc., que sur la dernière biennale de Paris elle-même.

A une confrontation parfois anarchique succède, cette année, la volonté de faire de la biennale une manifestation cohérente, bien structurée, mettant en valeur de la manière la plus efficace possible, pour les artistes et pour le public, les tendances les plus nouvelles dans tous les domaines. Pour assurer la réussite de cette entreprise, un rajeunissement profond a été entrepris, non seulement au sein du commissariat français, mais aussi dans les 60 pays étrangers invités. Une commission internationale, réunie début novembre, a approuvé sans réserve les grandes lignes qui lui étaient proposées. Sur le plan moral, une liberté totale d'expression sera assurée à tous les participants et toute notion de nationalité sera abolie.

Trois grandes options

Plus concrètement, la biennale comprendra un certain nombre de sections selon l'appartenance esthétique des artistes invités : Art conceptuel-hyperréalisme — interventions. Outre ces grandes options, la biennale comprendra, bien entendu, comme par le passé, une section consacrée à la peinture et à la sculpture, une section de travaux d'équipe et les habituelles confrontations dans les domaines de la musique (organisée par l'ORTF), du court métrage et du théâtre.

Dès à présent, plus de 55 pays ont confirmé leur participation. Ainsi, l'enceinte accueillante du parc floral et le vaste hall de près de 10.000 mètres carrés, seront, dès la fin de l'été, le théâtre de rencontres internationales de jeunes artistes venus de tous les pays du monde et qui travailleront dans l'ambiance d'un symposium de jeunes créateurs pour être prêts le jour du vernissage. Cette animation s'amplifiera, dès le début de la biennale, grâce aux innombrables manifestations prévues, dont la diversité est imprévisible, puisque le public pourra, aussi bien écouter un orchestre de jazz hon-

grois, qu'assister à une action plastique d'un groupe de la faculté de Vincennes ou participer à un rituel orchestré par Miralda lors d'un des premiers week-ends d'octobre.

Le conseil d'administration de la biennale a pour président M. Jean-Cahen Salvador, conseiller d'Etat, et pour vice-présidents MM. Bernard Anthonioz, inspecteur général de la création artistique au ministère des Affaires culturelles, ainsi que André Burgaud, chef du service des échanges artistiques au ministère des Affaires étrangères. Parmi les membres, on relèvera des noms tels que MM. Jean Casou, historien d'art ; Jean Chatelain, directeur des Musées de France ; Raymond Cogniat, critique d'art ; Gaston Diehl, chef de la section des arts plastiques à l'Association française d'action artistique du ministère des Affaires étrangères ; Jean Leymarie, conservateur en chef du Musée national d'art moderne ; Claude Ménard, délégué général aux expositions au ministère des Affaires culturelles ; Alain Trutat, conseiller technique à la direction des programmes de l'ORTF, etc.